

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
(DGRCDÉ-DMC – Direction adjointe des opérations du marché)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Promoteur	Refrigerant Management Canada
Titre du projet	Projet 2023 de Destruction de Substances Appauvrissant la Couche d'Ozone de Refrigerant Management Canada
Code du projet	HALO003
Période de déclaration	2023-12-19 au 2024-01-18
Règlement applicable	Règlement relatif aux projets de destruction d'halocarbures admissibles à la délivrance de crédits compensatoires

SUJET
Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur.

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 37 279
Nombre de crédits compensatoires délivrés : 37 286
Nombre de crédits compensatoires versés au promoteur : 36 167
Nombre de crédits compensatoires versés dans le compte d'intégrité environnementale : 1 119
Date de la délivrance : 2024-07-10
Explications :
Le ministère a constaté que le promoteur a sous-estimé (-7) la quantité de crédits compensatoires demandée. Les crédits compensatoires délivrés sont donc de 37 286 .
Tel que prévu à l'article 70.4 du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre :
<ul style="list-style-type: none">• Verser 97 % de ces crédits compensatoires, arrondi à l'entier inférieur <u>dans le compte général du promoteur</u>.• Verser le restant des crédits compensatoires (environ 3 %), <u>dans le compte d'intégrité environnementale</u>.